



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-55700>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **24-55700**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix-Marseille-Provence (en tant qu'entité adjudicatrice)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83, 84

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Identifiant interne de la consultation : 75240072

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique - service des marchés

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la

date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 13/06/2024 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Métropole Aix-Marseille

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Prix : 60 % - Valeur technique :30 % - Valeur environnementale (10%): démarche engagée dans le cadre du développement durable par la société lors de l'exécution du marché

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et maintenance des équipements de production et traitement de l'air de service de l'usine de potabilisation du Ranquet et de la station d'épuration de Martigues

Code CPV principal - Descripteur principal : 42123000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et maintenance des équipements de production et traitement de l'air de service de l'usine de potabilisation du Ranquet et de la station d'épuration de Martigues.

Lieu principal d'exécution du marché : Martigues - Ranquet

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 122487.2 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'une consultation passée en procédure adaptée en application des dispositions de l'article 1° de l'article R2123-1 du code de la commande publique. Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous-critères pondérés indiqués ci-dessous : Sous-critère : Adéquation des moyens humains affectés à l'exécution du présent marché 50 % Sous-critère : Méthodologie du plan de maintenance préventive et curative sur la durée du marché : 50% L'accord-cadre est estimé à 122 487.20 euro(s) HT sur la durée totale du marché. Pour la durée du marché les montants sont les suivants : minimum 15 000 euro(s) HT et maximum 200 000 euro(s) HT. Il s'agit d'un accord-cadre passé avec un opérateur économique. L'accord cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. Dossier de consultation disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr> Le candidat doit fournir une adresse mail valide et consultée régulièrement. Pour

tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au règlement de la consultation. Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R2142-1, R2143-3 et R2143-11 du code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : article 7.2 du RC. Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/05/2024